



## Déclaration de la FSU

### CTSD ajustement de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré - rentrée 2022

A Orléans le 24 mai 2022,

Monsieur le directeur académique,

A la sortie de l'épisode politique des élections présidentielles, il apparaît normal de faire le bilan de la précédente mandature et d'appeler de nos vœux de réelles améliorations pour les personnels et les élèves.

L'École publique et laïque a subi de profonds bouleversements ces dernières années. La multiplication des réformes imposées à marche forcée et le manque chronique de moyens ont dégradé les conditions de travail des personnels et des élèves. Une politique salariale inadaptée aux défis des rémunérations des personnels a conduit à un recul du niveau de vie des personnels. Les personnels aux plus faibles rémunérations en particulier les AESH, la plupart des contractuels se trouvent dans une précarité inacceptable. Le déficit d'attractivité des métiers de l'Éducation nationale s'amplifie année après année.

La situation pour la prochaine rentrée est inquiétante. Avec la chute importante du nombre de présents aux concours de recrutement : des personnels vont manquer pour la rentrée 2022. Ceci alors que celles et ceux en postes dans les écoles, les établissements et les services sont épuisés par les réformes à marche forcée du dernier quinquennat et inquiets des projets annoncés.

#### **Des mesures doivent être prises de toute urgence.**

Il est nécessaire de mobiliser des moyens notamment en pérennisant partout où elles existent les listes complémentaires en y recourant en première intention. Il faut également dès maintenant renouveler les contractuels mobilisés pour assurer les remplacements cette année.

Dans l'immédiat, nous demandons un moratoire sur les suppressions de postes présentées dans les comités techniques malgré l'avis défavorable des organisations syndicales. Les dotations doivent être abondées pour tous les personnels.

Il est essentiel également de redonner de la force à l'École publique, trop de fermetures sont constatées sur l'ensemble des territoires.

Au titre des priorités à engager dès le début du quinquennat, il y a donc une exigence à revaloriser de manière ambitieuse les salaires pour tous les personnels, non seulement pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis plusieurs années mais aussi pour redonner de l'attractivité aux métiers des services publics d'Éducation, sans conditionnement à des tâches supplémentaires, dans le respect des statuts et du droit à un déroulement de carrière. Dans un contexte d'inflation importante, le point d'indice doit être revalorisé dans les plus brefs délais, afin de rattraper les pertes subies depuis des années.

Dans notre département, nous nous inquiétons que cette année vous ayez eu recours à des refus massifs aux demandes de temps partiels sur autorisation. Ces refus apparaissent donc comme une compensation au manque de moyens constants depuis des années. Ces refus sont incompréhensibles pour les collègues car pour nombres d'entre elles, leurs demandes avaient été acceptées par le passé et leur situation n'a pas changé. Ces réponses concourent à diffuser un mal-être supplémentaire chez les collègues, déjà trop présent après des années de sentiment de mépris. Rappelons que la mobilisation massive du 13 janvier dernier a été déclenchée par le ras le bol des personnels d'être maltraités.

Pour la phase d'ajustement de la carte scolaire que nous étudions aujourd'hui, nous regrettons qu'aucuns moyens supplémentaires ne soient prévus pour le remplacement alors que 2 ans de crise sanitaire ont mis en exergue la crise du remplacement. De la même manière, la priorité mise sur les allègements en GS, CP et CE1 se fait souvent au détriment des autres niveaux de classe. Nous rappelons donc notre demande que les allègements se fassent sur toutes les classes, 20 en Education Prioritaire et 24 pour les autres écoles.

Nous espérons donc un investissement supplémentaire dans la durée pour renforcer rapidement le système éducatif. Ceci lui permettrait d'assumer l'ensemble des missions au service de la réussite de tous les élèves, ceci passe également par la reconnaissance matérielle et morale de tous les métiers de l'Éducation.